

## LA LETTRE

# SÉCURITÉ

## DE LA MAIRIE DU XVI<sup>e</sup>

### EDITO **IL FAUT SAUVER LA POLICE MUNICIPALE PARISIENNE**



**Francis SZPINER**  
Maire du XVI<sup>e</sup> arrondissement

En janvier dernier, nous nous félicitons des premiers pas de la Police municipale dans la capitale. Autorisée en 2021 par la loi « Sécurité globale », amendée afin d'associer les arrondissements à sa gouvernance, elle nous semblait pouvoir devenir au fil du temps une composante essentielle de la sécurité des Parisiens. Mais plusieurs décisions de la mairie de Paris sèment aujourd'hui le doute sur son développement présent et à venir. A commencer par le niveau et l'organisation des effectifs, notamment insuffisants même si leur dévouement et leur disponibilité sont incontestables.

Dans notre arrondissement - 167000 habitants - nous ne comptons actuellement qu'une soixantaine d'agents, dont la moitié seulement est composée de policiers municipaux assermentés ayant achevé leur formation. Une faiblesse aggravée par l'organisation du travail

décidée par la Ville, qui certains jours se traduit par l'impossibilité d'aligner plus de deux ou trois équipages sur le terrain... S'y ajoute la non-attribution à notre division territoriale de locaux adaptés à sa mission. Deux propositions concrètes de notre part ont été écartées par la mairie de Paris, qui n'a à ce jour rien suggéré en échange. Face à la montée de la délinquance dans la capitale, nous attendons de la Ville des actes prouvant sa volonté de faire de la Police municipale parisienne une véritable force de sécurité. Nous en avons besoin !

### FOCUS SUR **QUAND LA POPULATION DIT NON AU CRACK**

Le vendredi 17 juin, de 1000 à 1500 habitants de notre arrondissement se sont rassemblés devant l'ancien hôpital Chardon-Lagache pour exprimer leur refus de voir s'y implanter un centre pour toxicomanes dépendants au crack, projet concocté par l'Agence Régionale de Santé (ARS) avec le soutien actif de la mairie de Paris. Organisée par un collectif de citoyens dirigé par Philippe Jean-Louis, cette manifestation avait reçu le soutien de la mairie du XVI<sup>e</sup>, Francis Szpiner et nombre de ses adjoints étant présents. Symbole de cette mobilisation : la pétition contre ce projet, lancée par la mairie d'arrondissement sur change.org, avait recueilli début juillet plus de 10000 signatures. Le maire, qui s'était opposé au projet de l'ARS dès qu'il en avait été informé, propose de créer sur ce site un centre d'accueil, de soins et d'accompagnement pour femmes victimes de violences.

Une proposition rejetée sans explication par l'ARS, qui prétend y implanter pour un budget annuel de 2,4 millions € un centre de « soins » expérimental de 35 lits destiné à des consommateurs de crack. Un projet totalement inadapté : l'addiction au crack ne peut se soigner que dans un centre fermé situé hors du milieu

urbain, loin des dealers et des trafiquants. Or le centre Chardon-Lagache, quand on examine en détail l'appel à projet de l'ARS, ne serait en fait qu'un centre d'hébergement ouvert, sans personnel médical adapté et doté d'un seul vigile, à côté du Parc Sainte-Périne et au milieu d'un quartier comptant pas moins de 10000 enfants scolarisés... Voilà pourquoi les habitants continueront à se battre jusqu'à l'abandon total, officiel et définitif de ce projet désastreux !



Habitants et élus étaient venus nombreux manifester leur rejet du crack dans le XVI<sup>e</sup>.

# LES STATISTIQUES DE LA DÉLINQUANCE RÉVÈLENT DES MOTIFS D'INQUIÉTUDE SPÉCIFIQUES AU XVI<sup>E</sup>



**Gérard GACHET**  
Adjoint au Maire  
chargé de la sécurité

Les statistiques de la délinquance au 1<sup>er</sup> trimestre 2022, publiées par la Préfecture de Police, sont en forte hausse par rapport à la même période de l'an dernier : ceci s'explique largement par le fait que le 1<sup>er</sup> trimestre 2021 fut une période de confinement, peu propice à la commission de délits. Mais, lorsqu'on regarde en détail les chiffres du XVI<sup>e</sup>, on y trouve des motifs d'inquiétude propres à notre arrondissement. D'abord, la hausse de la délinquance y est nettement plus forte que dans le reste de la capitale : les violences aux personnes (« atteintes volontaires à l'intégrité physique ») augmentent de 69,13% dans le XVI<sup>e</sup> contre 17,94% dans Paris ; même constat pour les « atteintes aux biens », + 57,86% chez nous contre + 24,58% dans Paris.

Dans le détail, les chiffres prouvent une fois encore l'impact de la présence dans le XVI<sup>e</sup> d'un fort groupe de « mineurs » étrangers.

Les « violences physiques crapuleuses », comprenant les vols à l'arraché, sont en hausse de 121,77%, et les cambriolages de commerces de 86,67% : or ce sont là leurs activités délictuelles favorites. Il est d'ailleurs significatif que la part de mineurs mis en cause augmente chez nous avec 32,66% pour les violences aux personnes et 50% pour les atteintes aux biens, alors qu'elle est en baisse dans Paris. Seule satisfaction, qui prouve l'implication des services de police : la proportion de faits élucidés est en nette hausse, qu'il s'agisse des atteintes à l'intégrité physique (+40%), des atteintes aux biens (+56%) ou des cambriolages (+79%).



Les violences ayant le vol pour motif ont plus que doublé dans le XVI<sup>e</sup>.

## EN BREF... EN BREF... EN BREF...

### Conseil parisien

Le Conseil parisien de sécurité, qui réunit chaque trimestre des représentants de la mairie de Paris, des mairies d'arrondissement, de la Préfecture de Police et de la Police municipale, s'est réuni le 24 juin à l'Hôtel de Ville. A l'ordre du jour figuraient notamment la présentation du Plan Tourisme de la capitale pour cet été (huit sites protégés dont le Trocadéro), les actions coordonnées entre Police nationale et Police municipale pendant la période estivale, et la convention de partenariat entre la Préfecture de Police, les bailleurs sociaux, le Parquet de Paris et le GPIS : ce dernier texte devrait faciliter l'expulsion des familles multi-délinquantes des immeubles du parc social.

### Livreurs et nuisances

De nombreux riverains se plaignent des nuisances engendrées par le regroupement de livreurs en deux-roues motorisés, qui se rassemblent trop nombreux aux mêmes endroits, en particulier devant des entrées d'immeubles. Pour remédier à cette situation, la mairie du XVI<sup>e</sup> élabore une charte des bonnes pratiques avec les principales plateformes de livraison (Uber Eats, Deliveroo), examine avec elles la possibilité de « zones blanches » (zones où les livreurs n'ont pas accès aux commandes) et demande à la Police municipale de multiplier ses contrôles. Le 1<sup>er</sup> juillet, Jérémie Redler, premier adjoint de Francis Szpiner, le commissaire central Jean-François Galland et Jérôme Nizard, chef adjoint de la Police municipale de l'arrondissement,

ont rencontré à ce sujet une délégation d'habitants de l'avenue Victor-Hugo.

### Permis enfants



Pour recevoir leurs permis piétons et leurs permis Internet délivrés par la MPCE (Mission prévention, contact et écoute du commissariat du XVI<sup>e</sup>), 2000 élèves de CE2 et de CM2, d'établissements scolaires publics et privés, étaient réunis le 20 juin au stade Pierre-de-Coubertin. Après un concert de la Musique des gardiens de la paix, ils ont eu droit à un impressionnant spectacle préparé par les gymnastes de la Brigade des sapeurs-pompiers de Paris. Jean-François Galland, commissaire central de l'arrondissement, Gérard Gachet, adjoint à la sécurité et Isabelle Nizard, adjointe aux affaires scolaires (de gauche à droite sur la photo) assistaient à cette sympathique cérémonie.

### Cellule de crise

A la suite de l'incendie qui a dévasté au matin du 29 juin l'immeuble du 56 rue de Longchamp, faisant 12 blessés dont 3 graves, la mairie du XVI<sup>e</sup> a mis en place dans ses locaux une cellule de crise et de soutien. Grâce aux agents du Centre d'action sociale de la Ville de Paris 16 et à l'équipe de Paris Aide aux Victimes, les victimes de ce sinistre et leurs proches ont

pu recevoir l'appui et les informations nécessaires : soutien psychologique, démarches administratives, aide au logement...

### Contre le bruit

Réuni le 22 juin, le conseil d'arrondissement, entre autres délibérations, a adopté le Plan d'amélioration de l'environnement sonore proposé par la mairie de Paris : il prévoit notamment de renforcer la lutte contre le bruit des deux-motorisés et contre celui engendré par les terrasses estivales.

### Réponse pénale

Représentant Francis Szpiner le 21 juin à la réunion des maires d'arrondissement avec la Procureure de la République de Paris, Gérard Gachet, adjoint à la sécurité, a évoqué la situation dans les deux secteurs les plus sensibles du XVI<sup>e</sup>, le Trocadéro et la Porte de Saint-Cloud, et rappelé que la lutte contre la délinquance exigeait une réponse pénale plus ferme.

La lettre d'information **sécurité** du seizième arrondissement

Lettre mensuelle éditée par la Mairie du XVI<sup>e</sup> - Numéro 19 | Été 2022

Directeur de publication : Vincent GOSSARD

Rédacteur en chef : Gérard GACHET

Conception et réalisation : Guillaume VALLOT / Damien BARON

Contact : 01 40 72 16 13

Pour recevoir cette lettre par mail inscrivez-vous sur <http://mairie16.paris.fr>